

Actes
Journée d'étude

JEUNESSE ET CODÉVELOPPEMENT

A l'Institut International d'Administration Publique,
Paris, le 17 juin 2000

Organisée par :

Afrique Solidarité –

Banlieue du Monde –

FAFRAD



– Fédération des Associations Franco-Africaines de Développement

Avec le parrainage de la
Mission Interministérielle au Codéveloppement et aux Migrations Internationales

Et le soutien de :

Délégation Interministérielle à la Ville – DIV ,
Délégation Interministérielle à la l'Insertion des Jeunes – DIJ, Ville de Vanves -SMJ,

● NOTE INTRODUCTIVE	3
● Programme de la journée	4
● Programme des ateliers	5
● ALLOCUTION de BIENVENUE	7
● ALLOCUTION D'OUVERTURE	8
● Mobiliser des compétences pour le développement au Sud	9
● Concevoir le codéveloppement comme un développement dans les deux sens	12
● Intégration et codéveloppement	13
● Développer des activités « <i>ici</i> » tout en renforçant les liens avec « <i>là-bas</i> »	16
● Rôle des Institutions et implications de la Société civile	18
● Favoriser la cohésion sociale	19
● De l'interministérialité à des actions impliquant une diversité de partenaires	21
● Débat	25
● ALLOCUTION DE CLÔTURE : Une journée de partenariat égalitaire	31

Note introductive

S' appuyant sur des dispositifs déjà mis en œuvre par la coopération classique menée par l'État, les collectivités locales et les organisations de solidarité internationale, la politique de codéveloppement vise à mieux valoriser les ressources issues de l'immigration pour le développement des pays d'origine.

Venant enrichir les pays d'accueil, les flux migratoires génèrent en retour, divers apports matériels et financiers ainsi qu'en compétences et savoir-faire, en direction des sociétés d'origine.

Mais le phénomène migratoire pose également le problème de l'intégration des immigrés et de l'insertion des jeunes issus de l'immigration qui sont des Français à part entière.

L'emploi de ces acteurs comme agents de codéveloppement pourrait contribuer à la lutte contre d'exclusion ici et au développement là-bas.

Il en est de même pour les jeunes des pays d'émigration dont l'insertion participe à la mise en valeur et au développement des ressources humaines disponibles sur place.

Cette journée d'étude poursuit les objectifs suivants :

- Mobiliser des compétences pour développement au sud ;
- Développer des activités ici tout en renforçant les liens avec les pays d'origine ;
- Evaluer le rôle des institutions et l'implication de la Société civile dans la pratique du Codéveloppement.

Programme de la journée

09 h 00 : Accueil des participants

09 h 30 : Séance plénière : présentation de la journée d'étude et ouverture des travaux

- Allocation de bienvenue par le Pasteur LONGO,
Président d'Afrique Solidarité ;
- Allocation par Coumba TRAORE,
Présidente de la CASA

10 h 15 : Ateliers thématiques

12 h 45 : Pause repas

14 h 00 : Reprise des ateliers

14 h 00 : Pause café

15 h 45 : Séance plénière :

- Allocution par Jean FREYSS,
Chargé de Mission à la MICOMI
- Restitution des travaux en Ateliers ;
- Débat général ;
- Conclusion
par Yéra DEMBELE,
Président de la FAFRAD

17 h 30 : Clôture de la Journée d'étude

Programme des ateliers

Atelier – 1

Mobiliser des compétences pour le développement au sud

L'échange de compétences et de savoir-faire est l'un des axes stratégiques adoptés pour la mise en œuvre du codéveloppement. Les travaux de ce premier atelier seront axés sur des activités menées là-bas. Ils auront pour but d'identifier et d'évaluer les mécanismes de mobilisation et d'échange de compétences que le codéveloppement peut emprunter et renforcer. Une partie de la réflexion de l'atelier pourra porter sur la mise en œuvre de dispositifs de financement plus appropriés.

Animateur : **Boubacar CISSE**,

Rapporteur : **Djinabou CONE**,

Chargée de Mission à la FAFRAD

Avec la participation de :

● **Paul POUDIOUGO**,

Président de FAFRAD - Mali ;

● **Louis Mohamed SEYE**,

Président de la FNAFA (Fédération Nationale des) et Secrétaire Général de la CASA ;

● **Antioumane DRAME**,

Président d'AFIDRA (Association pour la Formation, l'Insertion et le Développement en Afrique);

● **Abdellatif EL HAKKAOUI**,

Directeur de la Fédération des AIDE (Agences Internationales de Développement) ;

● **Stéphan MOULEM**,

Programme COSAME (Coopération et soutien aux artisans et micro entreprises du sud)

Atelier – 2 : Développer des activités ici, tout en renforçant les liens avec les pays d'origine

Tout en contenant une dimension d'ouverture culturelle sur l'autre, le champ du codéveloppement ouvre des perspectives certaines en matière de création d'activités. Celles-ci peuvent être une opportunité pour les jeunes d'acquérir une expérience internationale en interaction avec la nécessité d'insertion ici.

Animateur : **Emmanuel BANG**,

Directeur de PROMOVIL ;

Rapporteur : **Jean-Dominique DELAVEAU**,

Délégué Fédéral Léo Lagrange Solidarité Internationale.

Avec la participation de :

● **Anita ADJEODA**

coordinatrice de programmes à Agir et Vivre ;

● **Anibal DE ALMEIDA**

Vice-Président, Casa de Misericordia ;

● **Hamid HASSNAOUI**

CAD Souss.

Rôle des Institutions et implications de la Société civile dans la pratique du codéveloppement

Les jeunes issus de l'Immigration ont un regard sur leur pays d'origine, réel ou fantasmé. L'enjeu pour notre société est de les aider à se sentir à l'aise dans l'identité qui leur a été transmise.

Nous pensons que le codéveloppement peut permettre précisément de favoriser un enrichissement de la communauté au sens le plus large, par le partage des acquis de chacun et par la reconnaissance des savoirs et savoirs être réciproques.

Comment peut-on optimiser cette approche ?

Présidente : Isabelle PASSET

Responsable départemental Citoyenneté, Prévention, Sécurité

Délégation Interministérielle à la Ville

Rapporteur : Eric Gomis

Kilimandjaro Project

Introduction : Geneviève ANDRE

Administrateur à la MICOMI

Sous-Thème 1 : Améliorer la synergie des différents acteurs : Etat-collectivités locales – associations – groupes de base

Animateur : Dominique GENSTON

Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes

Avec la participation :

● **Jean-Pierre COLLOS**

« Le Monde réel » - Vaux en Velin

● **Grégory Kahaila**

CERCOP – Franche-Comté

Sous-Thème 2 : Favoriser la cohésion sociale

Animateur : Noël Lufuma

Evreux Plus

Avec la participation de :

● **Hanifa Cherifi**

Haut Conseil à l'intégration

● **Akli MELLOULI**

Chef de Projet à PALAISEAU

● **Mohamed Malki**

Accordages

● **Ferdinand EZEMBE**

Afrique Conseil

ALLOCUTION DE BIENVENUE DES ORGANISATEURS

Pasteur LONGO, Afrique Solidarité

M. Le représentant de la Délégation Interministérielle au codéveloppement et aux migrations internationales, M. Le Délégué Interministériel à l'Insertion des Jeunes, Mesdames et Messieurs les Institutionnels, Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Je vous demande avant toute une minute de silence pour la mémoire de Monsieur GUIDONI, Délégué Interministériel au Co-développement qui nous a quitté ces jours-ci.

Au nom des associations : Fédération des Associations Franco-Africaines du Développement (FAFRAD), BANLIEUES DU MONDE et AFRIQUE SOLIDARITE organisatrices de ces ateliers de réflexions, nous avons le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette journée dont le thème s'articule autour de : jeunesse et co-développement.

Le choix de ce thème part des postulats suivants :

- venant enrichir les pays d'accueil, les flux migratoires génèrent en retour, diverses ressources en direction des sociétés d'origine. Ces transferts apporteront d'autant plus au développement des pays concernés qu'ils s'accompagnent de flux bien appropriés de compétences et savoir-faire.
- la double culture des jeunes issus de l'immigration et les liens qu'ils entretiennent avec les pays d'origine des parents immigrés peuvent être mieux valorisés à cet effet.
- une telle démarche peut contribuer à lutter contre l'exclusion des jeunes ici et là-bas qui est de nature à tuer l'espoir.

Nous avons organisé cette journée avec l'appui de quelques institutions et un réseau partenariat associatif en vue d'évaluer la portée pratique de ces différents postulats.

Vous avez, résumés sur vos cartes d'invitations, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette journée. Il s'agit plus précisément :

- de baliser certaines pistes basées sur des expériences concrètes de la mobilisation des compétences pour le développement là-bas ;
- de réfléchir à des propositions concrètes sur les liens à établir entre codéveloppement et insertion des jeunes ici et là-bas ;
- d'étudier dans quelle mesure la politique de codéveloppement pourrait contribuer à la lutte contre la discrimination et l'exclusion de ces jeunes.

Ainsi, pourra-t-on évaluer la pertinence et la nécessité de réfléchir à :

- des dispositifs permettant aux jeunes issus de l'immigration de mieux contribuer à la réussite des projets initiés par les parents ;
- des dispositifs d'appui aux petites associations de solidarité internationale.

L'action de ces organisations intègre mieux la solidarité internationale à la vie des quartiers et mobilise, par conséquent, davantage les habitants qu'ils soient d'origine étrangère ou non. Toutefois, elles se heurtent souvent à des difficultés d'accès au cofinancement public ou parapublic. Une partie de notre réflexion pourra porter sur la mise en œuvre de dispositifs de financement plus appropriés.

Mesdames et Messieurs, Chers invités nous remercions la délégation Interministérielle à l'insertion des jeunes, la ville de Vanves, là S M J, la PROMEVIL et tout particulièrement les Délégations Interministérielles à la ville et la Mission interministérielle au codéveloppement et aux Migrations internationales, pour leur soutien à cette journée d'étude. À vous tous qui avez répondu favorablement à cette invitation, nous vous souhaitons une bonne journée de travail. Je vous remercie ☐

ALLOCUTION D'OUVERTURE

par CoumbaTRAORE, *Banlieue du Monde*

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je tiens à saluer les organisateurs de cette journée au nom de tous les membres de notre Coordination. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle initiative aujourd'hui, car il y a urgence : urgence à trouver des solutions aux problèmes du développement des pays du Sud et, urgence à trouver des solutions quant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le thème d'aujourd'hui : « *Jeunesse et codéveloppement* » concerne les jeunes et plus particulièrement les enfants français, communément appelés « *jeunes français issus de l'immigration (JIM) de la deuxième ou troisième génération* » et ceci à plus d'un titre : celui des rapports Nord-Sud via la coopération et la solidarité internationale d'une part et celui de l'immigration d'autre part.

LA DOUBLE APPARTENANCE CULTURELLE, UNE RICHESSE POUR LA FRANCE ET POUR LES PAYS D'ÉMIGRATION

Pour poser le cadre, il est nécessaire de rappeler au préalable les points suivants.

Concernant la thématique de la jeunesse, et particulièrement celle issue de l'immigration, il est important de rappeler qu'elle résulte de l'arrêt officiel de l'immigration de travail favorisant le regroupement familial. Les enfants issus de l'immigration sont, par la suite, devenus une composante à part entière de la société française. Celle-ci représente indéniablement un apport d'enrichissement socioculturel pour la France comme pour les pays d'origine de leurs parents. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, plus que d'être vécue comme une force, cette double appartenance culturelle pose, au quotidien, d'énormes difficultés quant à leur insertion sociale et professionnelle.

Difficultés, comme chacun le sait, fondamentalement basées sur des discriminations du fait de leur origine ethnique.

PRÉPARER LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION À PRENDRE LA RELÈVE

Sans m'étendre sur la thématique du codéveloppement, il est de mon devoir de dire et de redire que depuis très longtemps, les actions de

développement que mènent les OSIM en direction du village ou du pays d'origine, ont fait des migrants des acteurs à part entière du développement et de la coopération.

Mais je vais juste rappeler les propos du Ministre Délégué à la Coopération, lors de la séance plénière de la Commission Coopération Développement du 21 mars 2000, pour marquer l'évolution dans les discours institutionnels : « *Par l'ampleur de leurs actions, ces associations ont d'ores et déjà une place spécifique qu'il convient, ensemble et rapidement, de préciser, notamment dans le dialogue institutionnel avec l'État* ». Et nous pensons que l'organisation d'une telle journée en partenariat avec des institutions telles que la MICOMI, la DIV et la DIJ contribue à consolider une réflexion globale.

Le thème « *Jeunesse et codéveloppement* » : il est important d'y réfléchir aujourd'hui. Car, malgré la forte mobilisation des parents migrants dans le temps, nous devons avoir à l'esprit que ces derniers traversent de véritables crises sociales et financières et que leur implication dans les années à venir tendra inévitablement à diminuer. D'où la nécessité de réfléchir dès aujourd'hui par anticipation. Nous pensons que la cadre de la journée peut nous aider à anticiper sur ce phénomène en préparant les jeunes à prendre la relève.

En conclusion, par la combinaison des deux problématiques : le développement local « *ici* » et développement global « *là-bas* », nous devons viser l'objectif général pour les jeunes « *d'ici* » et de « *là-bas* » de reconstruire du lien social dans les villes et les quartiers en vue de leur insertion sociale et professionnelle afin qu'ils accèdent à des meilleures conditions de vie.

Pour finir, il est aujourd'hui important et nécessaire de renouveler notre réflexion sur le sens de nos actions d'une manière générale et dans le cadre de notre domaine d'intervention de manière spécifique. Et ceci dans le contexte d'une France multiculturelle socialement difficile et immergée dans une mondialisation économique où les rapports sont construits sur le libéralisme au détriment de valeurs humanistes qui nous animent.

Merci pour votre attention, bons travaux et bonne journée ☐

MOBILISER DES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT AU SUD

Synthèse par Djinabou CONÉ,

Chargée de mission à la FAFRAD

Cette synthèse des travaux de l'atelier 1 :

« Mobiliser des compétences pour le développement au Sud » regroupe les principaux thèmes abordés sans systématiquement les attribuer à des participants en particulier. Cela est lié au fait que l'ensemble des participants ont pris part aux discussions et que très nombreux ont été les échanges. Néanmoins, l'atelier était structuré autour de quatre principales interventions dont chacune a abordé la problématique sous un angle singulier, celui de l'expérience propre de ces différents acteurs qui agissent dans le champs du développement au Nord et au Sud :

- Louis Mohamed SEYE a présenté l'action de l'association qu'il préside (la Fédération Nationale des Associations Franco-africaines ou FNAFA) et, s'appuyant sur ce vécu, a soulevé les questions de la discrimination positive en faveur des jeunes issus de l'immigration pour l'accès à l'emploi. Il a évoqué les problèmes de financements des projets de chantiers jeunes et la démobilisation conséquente pour ces mêmes jeunes;
- Paul POUDIOUGO a tenu à illustrer par des exemples concrets (initiatives individuelles ou associatives) la réalité de la relation de développement Nord-Sud : c'est une dynamique à double sens, profitable au Nord comme au Sud;
- Stéphane MOULEM du programme COSAME (Coopération et Soutien aux Artisans et Micro-Entreprises du Sud) a exposé les grandes orientations dans lesquelles s'inscrivent les échanges d'artisans qui se multiplient par le biais de ce programme;
- Éric MAZOUNGOU est intervenu en tant que jeune entrepreneur et a témoigné de son parcours qui l'a mené de la France, pays où ses parents ont immigré et où il a grandi, au Sénégal pour un chantier jeunes avec la FNAFA puis au Mali où il a monté une petite entreprise.

Les travaux ont porté, dans un premier temps, sur l'identification et l'évaluation des mécanismes de mobilisation de compétences des jeunes pour le développement au sud. Dans un second temps, les participants ont formulé des propositions concrètes susceptibles d'améliorer ou de renforcer ce qui se fait en la matière. Sur l'ensemble de la journée, 29 personnes ont assisté à cet atelier.

Introduction : définition de la thématique

a) « Jeunesse »

Qui sont ces jeunes mobilisés ou à mobiliser pour le développement au Sud? Quel est leur profil socioprofessionnel et culturel?

Les participants ont rappelé que tous les jeunes qui le veulent sont concernés par le développement au Sud. Il n'y a pas d'exclusivité du point de vue des niveaux de qualification (la notion de compétence débordant largement celle de qualification en intégrant l'expérience vécue de l'individu); il n'y a pas non plus d'exclusivité en termes d'origine culturelle.

Néanmoins, une attention particulière a été portée aux jeunes issus de l'immigration. D'une part, il apparaît que nombre d'entre eux rencontrent des problèmes d'insertion sociale : discrimination à l'accès à l'emploi, difficultés scolaires, ou habitent des quartiers défavorisés... D'autre part, ils sont détenteurs d'une " bi-culture ". Ceci est un atout dans le cadre du co-développement qui peut se traduire en termes de compétence : maîtrise de langues parlée au Sud, savoir-être, etc. Enfin, ils sont nombreux à garder un intérêt pour le pays d'origine des parents. Pour beaucoup des jeunes issus de l'immigration, la question du développement au Sud peut donc se conjuguer avec celle de leur insertion dans la société française.

b) « **Co-développement** »

La réciprocité des apports de compétences et de ressources est un élément de définition de la notion de co-développement. Le co-développement, tel qu'il sera abordé dans cet atelier, signifie le développement au Nord et au Sud, ici et là-bas. Quatre cas de figures ont été illustrés au cours des travaux :

- des jeunes au Nord entreprennent des actions de développement au Sud, (des activités économiques ou humanitaires)
- des jeunes au Sud mènent des activités avec l'appui des compétences au Nord, (par exemple, un commercial peut aider à la recherche de débouchés d'un produit)
- Les structures locales ou internationales se développent au Sud grâce aux compétences qui s'y trouvent : cela est pratiqué par les entreprises et par les associations.
- l'ensemble des trajectoires individuelles qui lient de façon plus complexe l'émigration et l'apport de compétences au Nord et au Sud.

1- **Les mobilisations de compétences pour le Sud**

Les formes de mobilisations :

a) Les mobilisations fondées sur des actions communes

Les formes de mobilisation existantes sont mises en œuvre par des structures locales ou internationales : des associations, des entreprises ou des institutions. La mobilisation se construit autour d'un but précis à atteindre : économique, humanitaire, social, culturel. Ainsi, selon la structure et le but, les profils recherchés diffèrent. On recrutera dans un cas de véritables professionnels avec des qualifications et des savoir-faire (par exemple : un ingénieur, un gestionnaire...). Dans l'autre cas, on recherchera des volontaires en vue de mener une action sans qualification particulière dans ce domaine. Les jeunes partant dans le cadre de chantiers illustrent ce deuxième cas. Ces différentes formes de mobilisation (professionnel/non-professionnel) répondent à des besoins réels et donc ne sont pas en opposition.

Le rôle important joué par la génération des parents des enfants issus de l'immigration a été souligné. Il leur appartient de responsabiliser et mobiliser les jeunes autour des projets portés par leurs associations. Les jeunes ont des compétences qu'ils peuvent utiliser dans ce cadre. Par ailleurs, ils peuvent trouver des pistes d'insertion professionnelle auprès des structures des parents. Ce sont des formes de mobilisation « *commune* » ou basées sur un projet collectif.

b) Les mobilisations fondées sur des actions individuelles

Il existe également des formes "individuelles" de mobilisation. Le cas des jeunes, nés dans un pays du Sud, et qui choisissent d'y retourner après avoir vécu et travaillé au Nord a été abordé. De même, le problème de la fuite des cerveaux vers les pays du Nord a été soulevé autour de la question : comment favoriser leur participation à l'effort de développement au Sud ?

Par ailleurs, l'importance des réseaux comme moyen efficace de mobiliser des compétences autour des projets de co-développement, été mentionnée.

2- **L'évaluation des mécanismes de mobilisation**

a) les associations

Le bienfait des actions de type « *chantier jeunes* » n'a pas été remis en cause. Des remarques ont été faites quant aux objectifs véritables de telles actions. Ils concernent davantage l'insertion des jeunes en France et la cohésion sociale que l'apport de compétences au Sud. En ce sens, les résultats sont positifs mais difficilement quantifiables et visibles sur le long terme. Ils se traduisent par un " *déclivage* ", c'est-à-dire, par plus de dynamisme et un changement de point de vue des jeunes sur leur propre capacité à entreprendre. Ainsi, les répercussions sont culturelles et parfois économiques.

A été cité l'exemple d'un groupe de jeunes de Vitry, qui, après un chantier au Sénégal, a maintenant un projet de création d'un centre de vacances.

Les associations présentes ont signalé des entraves au développement de ces actions :

- le mode de financement actuel (empêche des perspectives sur le long terme et l'intérêt des jeunes diminue d'autant),
- la constitution des dossiers (trop fastidieuse),
- le parrainage prévu par le dispositif Ville-Vie-Vacances
- les associations ne sont pas représentées dans les instances de financement.

b) Les entreprises

Les difficultés du monde de l'entreprise au Sud, elles sont notamment liées aux lenteurs administratives. Globalement, il a été remarqué un manque d'information concernant les difficultés que rencontrent les créateurs d'entreprises au Sud, informations qui pourraient être très utiles aux promoteurs du Nord désireux de s'installer au Sud.

c) Une dynamique Nord/Sud

Il a longuement été question de l'émergence des besoins réels des populations du Sud. C'est également à l'aune de la satisfaction de leurs besoins que peut être évaluée l'efficacité du travail fait. Chaque projet de développement au Sud doit, à son échelle, créer cette dynamique entre les bénéficiaires et les gens qui apportent des compétences.

3- Les propositions

Une partie des travaux de l'atelier a porté sur les propositions qui pouvaient répondre aux problèmes évoqués ensemble et faire émerger des possibilités d'action dans le cadre du co-développement.

Objectifs :

Connaître précisément les « *ressources humaines* » disponibles

Propositions :

Recenser les volontaires et les compétences

Objectifs :

Résoudre les problèmes d'accès au financement que rencontrent les associations de jeunes

Propositions :

- Création de fonds spéciaux ;
- Facilitation de l'accès aux fonds existants ;
- Suppression de la pratique du parrainage et accès à la représentation dans les instances paritaire.

Objectifs :

Améliorer le suivi des projets, améliorer le dialogue avec les partenaires au Sud.

Propositions :

- Créer des emplois d'agents de développement dans le cadre des contrats emploi-jeune ;
- Favoriser l'emploi de jeunes issus de l'immigration

Objectifs :

Apporter de réelles compétences au développement au Sud, valoriser celles déjà acquises.

Propositions :

- Former les jeunes avant le départ ;
- Avoir recours aux compétences acquises par les jeunes issus de l'immigration ;
- Offrir des stages au Sud à des jeunes du Nord
- Renforcer l'expérience des lycées professionnels
- Former des formateurs au Sud.

Objectifs :

Assurer la bonne identification des besoins et des partenaires du Sud

Propositions :

Mise en place d'outils au Sud et au Nord permettant l'identification des besoins et des partenaires (« *plateau technique* » assurant : accueil-études de faisabilité-identification des partenaires)

Objectifs :

Favoriser la mobilisation des cadres originaires du Sud.

Propositions :

Mettre en place des dispositifs leur permettant de mener des missions dans le pays d'origine.

Conclusion

Il apparaît que les activités entreprises par les jeunes ont besoin d'être davantage valorisées et soutenues. Cela passe par l'adaptation des moyens existants et par la mise en place de nouvelles solutions.

Les propositions sont autant de pistes que les différents outils déployés dans le cadre du co-développement peuvent emprunter ou renforcer □

Interventions en Atelier 1

Concevoir le codéveloppement comme un développement dans les deux sens

par Paul POUDIOUGO, FAFRAD - MALI

Ma contribution est un simple témoignage. Ma particularité est que suis resté en France assez longtemps avant de partir au Mali récemment où je représente la FAFRAD. (...) Mon intervention consiste à apporter des exemples concrets de ce qui se fait sur place, aussi à peut-être, ouvrir une fenêtre sur la notion de codéveloppement qui me paraît être une notion assez vague (...).

Il semble que, jusqu'ici, les actions ont été surtout considérées du Nord vers le Sud. Ces actions sont tout à fait efficaces et porteuses mais il y a aussi des retours. S'il n'y a pas forcément d'actions initiées du Sud vers le Nord, il y a au moins des effets en retour. Ce qui constitue de fait une sorte de codéveloppement. Je prendrai quelques exemples pour illustrer un peu mon propos.

On distingue trois sortes d'actions.

D'abord, **les initiatives des jeunes qui s'organisent au Mali en s'appuyant sur des compétences du Nord.** Ces compétences peuvent être des compétences de jeunes et de moins jeunes.

Les compétences du Nord seraient une sorte de levier dont se serviraient des jeunes là-bas pour générer des activités et créer des emplois

Les initiatives des jeunes qui s'organisent ici pour créer au Mali des emplois.

Troisième source possible : **les structures locales ou internationales qui emploient des jeunes issus de l'immigration ou non** et les aident par la suite à créer leurs propres activités.

Un exemple : le G.I.E. de jeunes diplômés de KATIBOUGOU. (Katibougou est une ville du Mali où on forme des ingénieurs d'application en agriculture et en élevage). N'ayant pas trouvé de travail à leur sortie, trois diplômés de cette école se sont associés à deux jeunes de France et de Russie pour créer un G.I.E. Ils se sont ainsi réinsérés et ont créé une dizaine d'emplois pour d'autres jeunes du Mali et ça fonctionne très bien. Ils s'appuient sur des correspondants à l'extérieur, notamment des jeunes en France.

Un autre exemple est l'association des jeunes diplômés sans emplois.

C'est une association qui fait un travail très important pour l'appui aux Organisations de Solidarité Internationale avec cellule d'appui.

S'appuyant sur des compétences extérieures, ces initiatives permettent aussi à des structures de l'Occident, de la France en outre de bénéficier d'apports locaux notamment au niveau des matières premières, au niveau de quelques méthodes expérimentées en agriculture et en élevage qui peuvent servir en Europe. Il y a dans ce cas un échange conséquent dans les deux sens.

La deuxième forme d'action, ce sont les jeunes qui s'organisent en France pour développer des activités au Mali.

Là, les quelques exemples que j'ai en tête sont : **une société informatique qui s'appelle Micro-bureautique** créée par des jeunes ici qui ont créé par la suite une autre entreprise équivalente au Mali. L'entreprise située au Mali devrait contribuer aux bénéfices de celle de France. Là également on peut dire qu'il y a un développement dans les deux sens et on peut parler de codéveloppement.

Enfin, troisième forme d'actions : celles menées par des organisations de jeunes au Mali ou ici. Là, il y a de nombreux exemples.

Banlieues du Monde-Mali est très active. Elle a récemment reçu plusieurs jeunes venant d'ici pour travailler sur des projets très importants. Je pense qu'il y a des gens mieux placés que moi pour en parler.

Il y a aussi Globe contact, une ONG qui fonctionne au Mali. Il y a également beaucoup d'actions au Mali par rapport aux jeunes : animation, formation, animation rurale et d'autres formes d'animation.

Ces jeunes, qui sont formés, arrivent par exemple, à faire de l'alphabétisation, à écrire des livres, à les faire éditer. Ce sont des choses intéressantes à faire.

Voilà donc les trois sources dont je voulais parler. Les exemples sont nombreux. Bien sûr, les fonds viennent généralement du Nord mais je pense que l'activité qui est générée est profitable aussi bien au Nord qu'au Sud. L'autre point sur lequel je souhaiterais que nous puissions réfléchir ce sont les jeunes issus de l'immigration qui ont, non seulement une double nationalité mais qui retournent chez eux pour s'investir. Parce qu'à un moment donné, on a parfois ce sentiment diffus de vouloir trouver sa place dans sa société d'origine. Quelle que soit l'intégration dont on a bénéficié en Europe, on a envie d'y retourner. Cela a été mon cas - j'ai été professeur- et puis j'ai eu envie de partir (...) pour des raisons purement subjectives. Donc, il y a plusieurs jeunes qui décident de rentrer. Il y en a, je pense de plus en plus actuellement. Il me semble que les actions de développement pourraient aussi s'appuyer sur eux car ils ont non seulement la double culture mais aussi une double expérience. Ils connaissent leur pays d'origine, ils connaissent aussi le Nord et qui en plus rentrent pour une certaine motivation qui permettrait de les utiliser vraiment comme agents de développement.

On a parlé de ces agents de développement. On pourrait effectivement, sur place, avoir une action efficace qui consisterait à former des agents de développement en s'appuyant notamment sur ceux qui partent d'ici en particulier. Voilà, c'est le sens de mon intervention □

Intégration et codéveloppement

par **Louis Mohamed SEYE**, *Président de la FNAFA (Fédération Nationale des Associations Franco-Africaines)*

La FNAFA est une association agréée «*Jeunesse-Éducation Populaire*» par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est habilitée à ce titre à conduire des actions de formation en direction des jeunes ainsi que des adultes. La Fédération encourage les échanges interculturels et crée des événements pour la promotion des jeunes artistes franco-africains et africains. Elle assure la médiation sociale entre des familles et les institutions et aux seins des familles.

Les chantiers de solidarité internationale sont d'une très grande utilité

Ils permettent aux jeunes franco-africains de mieux s'approprier leur culture d'origine et se construire une identité biculturelle équilibrée d'apporter un soutien au développement des pays africains.

À ce titre, les chantiers de solidarité internationale sont d'une très grande utilité. La FNAFA en organise 2 à 3 par an depuis sa création en 1994. Ces actions ont touché près de 400 jeunes qui ont réalisé des projets dans différents secteurs d'activités : éducation, santé, reboisement etc.

Une véritable éducation au développement pour nos jeunes

Un soutien logistique et une formation appropriée sont les pendants de toute action de solidarité digne de ce nom. Il s'agit d'une véritable éducation au développement pour nos jeunes. Cela permet de réinsérer un bon nombre d'entre eux en leur redonnant la confiance en eux-mêmes. Cela permet aussi de relativiser leurs propres échecs (par rapport à la réalité du sous-développement) et de rebondir avec plus de force vers d'autres cursus de formation ou des emplois.

L'intérêt de nos actions, c'est, indépendamment de leur aspect citoyen, d'être conduites par des africains ou des franco-africains qui connaissent bien les milieux dans lesquels ils agissent.

Le défi d'inventer des emplois nouveaux peut permettre à de nombreux jeunes issus de l'immigration d'exercer le métier d'Agent de développement

En général, les jeunes issus de l'immigration sont très fortement mobilisés pour participer au développement du continent Noir par le biais des chantiers de solidarité internationale. Pour ce qui concerne la FNAFA, nous sommes prêts à engager immédiatement deux jeunes pour les former et répondre à la demande d'une véritable politique de codéveloppement. Au préalable, nous demandons la mise en œuvre d'une politique de discrimination positive pour nous permettre de développer ces nouveaux emplois sans dépendre de subventions aléatoires.

Notre spécificité culturelle africaine notre connaissance du terrain et la lutte contre les exclusions, sont des données objectives que les pouvoirs publics devraient intégrer pour créer un fonds spécial pour les actions conduites par les jeunes issus de l'immigration.

Voir sur le long terme

Actuellement, des jeunes de Vitry-sur-Seine avec lesquels nous avons fait un premier chantier en 1992, sont en train de créer leur projet de développement. Ils montent un projet de centre de vacances familiales. C'est parti de peu de choses : un premier voyage pour renouer des liens avec la famille du pays. Ensuite, nous sommes repartis avec des petits projets et puis, chemin faisant, ces jeunes sont maintenant crédibles auprès des pouvoirs locaux de la Ville de Vitry-sur-Seine, du Conseil général et du ministère qui les appuient.

Il ne faut pas faire de calculs à court terme sur un projet. Il faut voir sur le long terme ce que cela peut devenir. Vous faites une action aujourd'hui avec les jeunes, vous les formez et après, le projet continue son chemin. Un projet ne s'arrête pas parce que les jeunes qui l'ont démarré ne sont plus disponibles. Cela est très important.

Il y a aussi l'aspect exemplarité qui me semble capital. Les jeunes se projettent sur nous. Si nous sommes éliminés de tous les dispositifs ou assisté ou encadré par des français de souche, les jeunes ne trouveront pas leur place. Il ne s'agit pas de ne pas faire des équipes mixtes. Mais il faut tout de même des Franco-africains dans les projets. Il faut que l'État et les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales favorisent cette médiation que nous pouvons faire.

L'État doit favoriser la pérennisation de nos projets

Et puis, il y a dans nos associations beaucoup de responsables formés dans tous les domaines. Il y a aussi beaucoup de révolte. On ne comprend pas pourquoi les projets passent une fois sur deux. C'est ce côté aléatoire que nous souhaitons éviter.

Nous voulons que l'État fasse une identification des associations qui font des projets de jeunesse-éducation populaire et d'éducation développement de sorte qu'il y ait une certaine pérennisation des projets. Les subventions actuelles ne permettent pas cette pérennisation.

C'est là où le bas blesse. Nous devons nous montrer combatifs pour mener à bien nos projets. Par exemple, cette année nous nous sommes battus pour monter un projet pour le Burkina et finalement, nous allons partir au mois d'août mais cela a été une vraie «galère». Soit on ne nous fait pas confiance pour faire des projets, soit les projets que nous élaborons sont moins bons que ceux des autres. Nous ne comprenons pas.

Que l'on nous explique les règles du jeu clairement. Et surtout, qu'on favorise la pérennisation de nos projets. Sans quoi, nous serions obligés de faire ce que nos parents ont fait dans leurs associations villageoises. Ils mènent des actions entre eux, et cela, ce n'est pas l'intégration. Dans ce cas, on ne fait pas partie du pays. Si on veut que l'on fasse partie du pays, il faudrait penser à la pérennisation de nos projets.

Pour conclure, un autre point qui me paraît essentiel. Il y a une possibilité de créer des emplois pour les jeunes issus de l'immigration (qui possèdent une double culture). Ils pourraient être formés pour être des Agents de développement. Je sais que les autorités se sont penchées sur cette question. Nos associations seraient prêtes à les accueillir et notre fédération également : nous en avons besoin. Nous avons besoin des gens qui peuvent suivre les projets or nous n'avons que quelques salariés et beaucoup de bénévoles.

Dans ces conditions, nous ne pouvons guère faire du suivi. L'Etat peut nous aider à créer ces emplois d'Agents de développement.

Cela serait très bien parce que les dossiers seront mieux suivis et il aura, en quelque sorte, une professionnalisation, et je pense qu'il faudra y arriver. Cela sauverait aussi quelques jeunes qui en ont la volonté et qu'en épaulant, avec un cursus de formation adapté, on pourrait sortir de là □

Le programme de Coopération et Soutien aux Artisans et Micro-Entreprise du Sud (COSAME)

par Stéphane Moulem

Le Programme de Coopération et Soutien aux Artisans et Micro-Entreprise du Sud (COSAME) est un tout nouveau programme qui a été initié par deux partenaires : un établissement public national fédérant les Chambres de Métiers de France, représentant les artisans, l'APCM et une association d'appui aux projets humanitaires et de développement la *Guilde Européenne du Raid*.

Le programme a pour objectif de créer des liens entre les artisans du Nord et ceux du Sud afin de contribuer à l'essor des petites entreprises artisanales et au renforcement de la formation professionnelle dans les pays en développement. Le COSAME souhaite aider à la satisfaction de besoins réels et clairement identifiés. Pour cela, il n'intervient jamais seul dans une action de terrain, mais toujours en tant qu'acteur complémentaire.

Le programme COSAME s'articule autour de trois axes :

● **Système d'échange d'artisans «Artisans Sans Frontière»**

L'objectif de ce volet du programme est de mobiliser les artisans au sein des Chambres de Métiers et les apprentis en fin d'études au sein des CFA afin d'organiser, suivant les besoins locaux des missions de formation ou d'appui technique. Le but à atteindre étant d'appuyer les organismes des pays du Sud dans le développement de leurs actions en faveur de l'artisanat et du secteur des métiers. Ces missions répondent aux besoins des ONG du Nord et du Sud, d'organismes internationaux ou des pouvoirs publics. Elles correspondent à des besoins ciblés.

● **Conseil et assistance technique**

Le COSAME a pour vocation d'intervenir auprès des organisations travaillant dans le secteur des métiers et petites et micro-entreprises artisanales (ONG, institutions, Etats, Chambres de métiers), afin de les aider à se structurer et à mieux servir les intérêts de leurs membres.

● **Echange d'information**

Le COSAME a pour ambition de recenser et fédérer les différentes organisations qui, au Nord comme au Sud travaillent dans le secteur

de la formation professionnelle ou de l'appui aux métiers et aux petites et micro-entreprises.

Ce recensement devrait permettre aux différents acteurs de la coopération de mieux se connaître et d'exploiter de nouvelles possibilités de partenariats eux. Pour cela, nous constituons un annuaire de différents organismes (...) à terme nous voulons également, sur internet, être animateurs d'un forum pour que les différents organismes puissent échanger, communiquer.

Ce volet a aussi pour objectif de sensibiliser les artisans français, et surtout les jeunes artisans, aux questions du développement économique dans les pays du Sud.

La coopération et le codéveloppement sont une affaire de partenariat. Il faut que plusieurs énergies s'y engagent, plusieurs acteurs car c'est une question de complémentarité (...). Nous n'avons pas vocation à être les acteurs principaux du développement (je pense que la légitimité reviendrait à des personnes issues de l'immigration ou à des locaux qui ont immigré, qui connaissent bien le terrain, et qui ont envie de faire ce retour) mais nous voulons intervenir comme acteurs complémentaires. Nous voulons être partenaires d'autres organismes qui seraient moteurs et qui feraient appel à nous pour un besoin précis, pour une compétence technique précise. Nous ne pensons pas qu'il y ait un monopole de compétences mais qu'au contraire, qu'il y a des échanges à faire et des compétences à transférer et cela, dans les deux sens, (...), même si, pour l'instant, il y a davantage un apport technique A terme, nous voulons vraiment faire des échanges dans les deux sens, Sud-Nord et Nord-Sud pour qu'il y ait vraiment un échange au niveau de l'artisanat.

Conclusion

Nous pensons que pour qu'une action de développement puisse aboutir, il faut plusieurs paramètres et donc il faut différents partenaires. (...) Nous avons envie d'avoir une vision globale du codéveloppement, voir où sont enclenchées les dynamiques, comment elles fonctionnent, pour qu'à terme on puisse s'insérer dans ce processus □

DEVELOPPER DES ACTIVITÉS ICI, EN RELATION AVEC LES PAYS D'ORIGINE

Synthèse par Jean Dominique DELAVEAU,

Délégué Fédéral Léo Lagrange Solidarité Internationale

Un atelier fort et tranquille

L'atelier fut long, cinq heures, chose rare dans les séminaires, avec une vingtaine de participants plutôt stables. Il a permis à chacun de s'exprimer autant qu'il l'a voulu.

Peu de jeunes hélas, certains invités n'étant pas venus et d'autres jeunes n'ayant pas été, semble-t-il, suffisamment prévenus. Autre explication plus profonde et à méditer : la coopération avec les pays d'origine est plutôt le fait, pour l'instant, des parents migrants que de leurs enfants nés ici. Traditionnellement aussi, bien des jeunes délaissent les centres d'intérêt et les modes de pensée et d'action de leurs parents pour se forger leurs propres vies, activités et valeurs.

Toutefois, de plus en plus d'associations de JIM (jeunes issus de l'immigration) se constituent, hors des parents, pour agir dans beaucoup de domaines, dont ceux du codéveloppement et de la solidarité internationale.

Au cours des débats, des difficultés à rester sur l'"ici" et sur le terrain de la jeunesse et à ne pas déborder du codéveloppement pour parler de la solidarité internationale en général ; mais des efforts pour se centrer sur l'apport des migrants et des JIM aux processus de développement ici et là bas

Unanimité pour considérer que quand on parle de "là-bas", il ne faut pas penser qu'à son propre pays d'origine, même s'il est légitime d'y penser d'abord.

Il était prévu de réfléchir à partir de quatre présentations d'expériences, mais, le temps et la qualité des participants aidant, sept ou huit ont été décortiquées.

On a vogue ainsi des agents locaux de médiation sociale de Chanteloup-les-vignes aux chantiers de solidarité internationale impliquant des JIM, des interventions auprès des familles et enfants de migrants à la formation de cadres des pays du Sud, de l'appui technique du Nord à des

filières économiques du Sud aux échanges culturels, en passant par l'action humanitaire, le volontariat, la vie associative des JIM, l'éducation à la citoyenneté ici et là-bas, etc...

Au cœur du débat : la question de l'identité des JIM.

Dans notre société en crise et en mutation, tous les jeunes rencontrent un jour ou l'autre des problèmes d'identité, de repères. Les JIM n'y échappent pas et ont, de plus, souvent, des difficultés spécifiques pour se situer par rapport à la culture d'accueil comme à celle de leurs origines. Leurs familles, en outre, sont souvent elles-mêmes porteuses de traumatismes qui ne facilitent pas les choses : éclatements, déracinements, chômage, habitudes religieuses, polygamie parfois, etc... Des participants à l'atelier ont ainsi avancé que les difficultés rencontrées par certains JIM vis à vis de la norme, l'autorité ou la loi pouvaient s'expliquer par ces antécédents et les désarrois de leurs parents migrants en général, des pères en particulier.

Autre fait important : pour des raisons d'éloignement géographique, temporel ou, souvent, de manque de formation, les parents migrants méconnaissent eux-mêmes, souvent, leur culture d'origine ou l'ont oubliée, la déforment, la fantasment, l'idéalisent, ce qui ne contribue pas à permettre à leurs enfants de se l'approprier sagement. D'où le besoin et le bien fondé, pour les JIM, de s'organiser, loin des parents, pour découvrir par eux-mêmes, avec d'autres jeunes, souvent en empruntant les voies de la solidarité et du codéveloppement, les réalités de leur culture d'origine. C'est une attente forte, pour le codéveloppement ici, que de permettre aux JIM de connaître, de vivre pleinement et d'enrichir ainsi leurs doubles cultures.

Le codéveloppement : d'abord une affaire de représentations et d'échanges culturels et éducatifs.

Au bout du compte, vivre dans plusieurs cultures est un atout et non un handicap. Il faut souhaiter à tous les jeunes et à tous les citoyens du monde de vivre dans un tel état d'ouverture et de métissage. C'est un gage de tolérance, de paix et de développement qu'il faut contribuer à promouvoir. Les JIM bien insérés dans leurs deux cultures peuvent éminemment y contribuer. C'est ce qu'il font, par exemple, en devenant médiateurs sociaux, « *grands frères* », « *messagers* » Mais prenons bien garde que derrière les fonctions éducatives qu'on leur confie en apparence ne se cachent pas, d'abord, des attentes policières et ne prenons pas la très mauvaise habitude, celle du ghetto, d'employer massivement de « *bons* » JIM pour surveiller les « *mauvais* », c'est à dire ceux qui menacent l'ordre établi. C'est aussi l'ordre établi qui doit évoluer. Il porte une lourde responsabilité dans l'injustice du monde et les difficultés des jeunes.

Heureusement, les JIM montrent chaque jour, mais pas encore assez, qu'ils sont aussi capables d'être artistes, stars du sport, chefs d'entreprises, universitaires, députés...

Codévelopper pourquoi, comment ?

La solidarité internationale et le codéveloppement ouvrent des pistes sérieuses pour l'insertion des jeunes dans la citoyenneté, la solidarité, l'activité, l'emploi, ici comme là bas. Ces pistes répondent, qui plus est, à une réelle demande de jeunes pour s'investir dans des actions qu'ils appellent souvent « *humanitaires* », même si ce terme est connoté, ambigu et demande souvent à être dépassé. Mais ces jeunes conviennent vite qu'il ne suffit pas de donner aux populations du Sud, qu'on en reçoit plus encore et que c'est de bâtir l'avenir ensemble, à égalité, qui est important et porteur d'espoir.

Non au simple assistantat.

Le codéveloppement peut et doit offrir des débouchés à la générosité des jeunes et contribuer à guider et qualifier leurs interventions, pour qu'elles s'exercent avec pertinence et efficacité, ce qui est loin d'être toujours le cas en la matière.

En ce sens le codéveloppement peut être un outil politique de transformation sociale et culturelle, ici et là bas, non un énième pansement sur une misère du monde sans cesse plus vive... au Sud.

Certains participants ont toutefois affirmé assumer parfaitement bien le fait, loin des grandes théories, de contribuer modestement au mieux-être et au développement, là où ils ont choisi d'agir, sans prétendre changer le monde.

Chacun s'est accordé à penser que les actions de codéveloppement, comme les autres actions de solidarité internationale, doivent veiller à ne pas décalquer ou projeter des réponses et des modèles du Nord sur les situations du Sud. On l'a trop fait, par exemple dans l'agriculture. La substitution de compétences du Nord à des compétences existantes mais sans emploi au Sud est également une tradition à combattre. L'écoute des partenaires ainsi que la qualité de la réciprocité des apports immatériels doivent au contraire servir de « *mètre étalon* » pour évaluer les actions de codéveloppement.

Le respect mutuel ne doit pas, toutefois, complexer les jeunes du Nord pour proposer inlassablement aux pays du Sud, qui en sont le plus dépourvus, les valeurs de la démocratie, d'abord locale, de la responsabilité, d'abord individuelle et des Droits de l'Homme.

A l'intersection des échecs, des espoirs, des enjeux de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée, porteur de développement local de proximité comme de développement géopolitique global, le codéveloppement existait déjà mais la promotion du concept ouvre plus grandes les portes de solidarités qui, bien conduites, peuvent redonner du sens à l'avenir des sociétés au Nord comme au Sud. Ni l'un ni l'autre ne pourront durablement prospérer seuls.

Par intérêt, par raison et si possible par amour, le codéveloppement élargit les possibilités de travailler ensemble à bâtir un monde plus riche, plus juste et plus solidaire. Y associer les migrants, les jeunes et leurs organisations n'est pas une simple possibilité : c'est une nécessité d'évidence.

RÔLE DES INSTITUTIONS ET IMPLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA PRATIQUE DU CODÉVELOPPEMENT

SYNTHÈSE par Éric-Charles GOMIS

Kilimandjaro Project

SOUS-THÈME 1

Améliorer la synergie des différents acteurs : État/Collectivités locales – Associations – Groupes de base

Dans une première intervention, Grégory KAHÄÏLA du CERCOOP Franche-Comté a défini les objectifs de la coopération décentralisée qui implique les collectivités locales, les associations, les entreprises et les services déconcentrés de l'État. Il s'agit, ainsi, par le biais des accords de coopération décentralisée, de recenser, mutualiser, développer les pratiques de coopération, en tentant d'établir un "consortium" d'associations partenaires.

La coopération décentralisée s'inscrit dans une optique de codéveloppement en ce qu'elle peut permettre une articulation entre coopération et insertion.

Madame GALAZZO de l'Union des Familles Laïques a, quant à elle, regretté le manque de définition de la politique sur le thème du développement et du codéveloppement et souhaite que l'atelier puisse soulever ce problème.

Monsieur ANANOS de la Mairie d'Argenteuil a montré comment une municipalité peut aborder le codéveloppement, partant de l'objectif de la lutte contre l'exclusion.

Dans cet esprit, un certain nombre d'opérations ont été mises en œuvre. C'est le Banquet Républicain, organisé par la mairie et au cours duquel se retrouvaient des italiens, des espagnols, mais peu de maghrébins, qui a permis de révéler une chose : ces derniers ne se considéraient pas comme de "vieux kabyles" mais comme de « vieux travailleurs ».

A partir de ce constat, un travail sur la mémoire a été effectué, avec la production de compacts disques, d'expositions et d'ouvrages.

Le symbole des « *figuiers blancs* » a permis d'avancer sur le thème de la transmission de la mémoire, du culte des ancêtres, de l'intergénérationnel et de l'interculturel.

David VINCENT de la Plate-forme Française des O.N.G. auprès de l'U.E. a souligné que les médias sont des acteurs essentiels dans le codéveloppement par la manière dont ils traitent l'information.

Il y a une ignorance de la part des journalistes et il est nécessaire de faire un travail de fond de ce côté-là. Il serait intéressant de les associer à certains débats, de leur apporter d'autres informations que celles véhiculées par la rue ou le "café du commerce".

Monsieur LAMOTTE de la Fédération Française des Clubs UNESCO insiste sur le fait que l'Éducation Nationale est très isolée du monde associatif, qu'il existe un réel besoin de formation des enseignants pour encadrer des élèves issus de l'immigration. La notion d'échange est fondamentale.

Cette idée est confirmée par Madame POITOU du C.N.R.S. qui a réalisé une étude sur les difficultés scolaires des jeunes africains aux Mureaux et à Montreuil : il faut valoriser la culture des enfants en formant les enseignants et éviter d'inverser les rôles, ce sont souvent les enfants qui sont les intermédiaires avec les parents.

Madame BARDET, conseillère en formation au C.L.P. rappelle que, statistiquement, les personnes issues de l'immigration sont inexistantes. Seuls sont reconnus les étrangers ou les français mais pas les "entre 2 cultures".

Aujourd'hui, c'est le local qui se fait peu à peu le rapporteur de l'histoire de l'immigration. Il faut donner l'envie à "l'entre 2 cultures" de faire des échanges pays d'origine/pays d'accueil.

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Animateur : Noël LUFUMA

Directeur EVREUX PLUS

Travaillant sur la médiation comme outil favorisant la cohésion sociale, Noël LUFUMA a rappelé l'importance de la responsabilité collective : c'est tout un village qui éduque un enfant. Si on remet en cause l'éducation de telle ou telle personne d'une autre culture, on défavorise la cohésion sociale. Ainsi la question ne pourrait-elle pas être :

Comment rétablir le lien car le destin est commun ?

Il faut, pour cela, valoriser l'interculturalité. Trois idées fortes sont affirmées par Noël LUFUMA :

- Respecter l'autre pour un destin commun.
- Suggérer une pédagogie de compréhension en travaillant sur l'harmonie sociale.
- Favoriser la cohésion sociale par le dialogue.

Akli MELLOULI, chef de projet à Palaiseau, s'inscrit dans le même courant, insistant sur l'importance des jeunes dans le codéveloppement. Ces derniers ont un code commun : c'est dans le regard de l'autre que l'on peut exister, si on n'a rien à partager on se sent en échec.

Une plus grande reconnaissance est indispensable : « *Nous sommes considérés comme des citoyens de seconde zone* », « *On fait pour nous, mais sans nous, donc contre nous* » dit Akli.

Il n'est plus admissible par exemple qu'il faille se regrouper en mouvements fédéraux pour être considérés comme interlocuteurs à part entière. En évoquant le rôle des personnes âgées au sein de la société, Mohamed MALKI d'Accordages a démontré que les différentes politiques ou actions devaient les prendre en compte.

Il s'agit donc, et c'est en particulier la mission d'Accordages, de renforcer les liens entre les générations et les cultures.

Il est important de rappeler également que le public retraité peut être un excellent acteur dans le codéveloppement par ses aller-retour France/Pays d'origine.

Reconnaissance de l'autre, de sa culture... tel est aussi le sens du message de Ferdinand EZEMBE, psychologue Afrique Conseil.

Beaucoup d'africains, dit-il, demandent qu'on leur explique comment vivre en France.

Ce n'est pas l'interculturel qui pose problème mais le regard porté sur la culture de tel ou tel pays.

La culture africaine est synonyme de pauvreté. Ce n'est pas le cas de la culture des pays européens, synonymes de richesse.

Pour intégrer les jeunes il faut leur donner avant tout une identité.

Ferdinand EZEMBE pose la question du codéveloppement en ces termes : Codéveloppement de quoi ? d'usines ? d'écoles ? peut-être, mais surtout codéveloppement de l'Humain.

Il faut travailler avec la personne humaine car c'est la perte de la dignité qui amène la violence.

Respecter l'autre dans sa différence et dans sa dignité.

Ferdinand EZEMBE termine en citant ce proverbe Mossi : « *L'échange ressemble à un don, alors que chacun garde son bien* ».

CONTRIBUTION DE L'ATELIER N°3 POUR UNE DÉFINITION DU CODÉVELOPPEMENT AUTOUR DE 3 AXES :

PARTAGE, CODÉVELOPPEMENT HUMAIN ET
COHÉSION SOCIALE

1. LE PARTAGE.

Pas de codéveloppement sans partage.

C'est tout d'abord le respect mutuel.

C'est ensuite le partage au sein d'un travail en commun impliquant tant les institutions que les associations et les intervenants de terrain. Pour cela, des outils doivent exister localement. Des lieux ressources pourraient être utilement créés et développés.

C'est enfin l'échange pour un enrichissement mutuel.

Tous les acteurs sociaux sont concernés. Il ne s'agit pas seulement d'opérer des échanges entre les jeunes mais aussi entre professionnels, afin que les différentes cultures soient mieux connues de tous (ex. : enseignants, travailleurs sociaux).

L'interculturalité, l'intergénérationnel sont des vecteurs importants de cet échange.

La valorisation des ressources et des compétences endogènes.

C'est seulement avec cette approche que le codéveloppement peut exister.

2. LE CODÉVELOPPEMENT HUMAIN.

Il est important d'avoir cette notion de codéveloppement humain car un certain discours actuel tend à vouloir tout faire entrer dans un droit commun. Les inégalités sociales existent, il faut lutter contre.

C'est un travail autour de trois thèmes en particulier :

● L'Éducation

Une démarche de sensibilisation doit être effectuée auprès de l'Éducation Nationale afin d'ouvrir le chantier d'une véritable pédagogie de l'éducation.

La notion d'échange doit être introduite auprès des enseignants.

Le travail avec les parents engagé par plusieurs associations ou structures (cf. Afrique Conseil - Evreux Plus) doit être soutenu et développé.

● L'Insertion

Elle suppose un regard porté sur les jeunes «sans distinction d'origine».

Elle peut être aidée par la mise en place de parrainages intégrant la dimension culturelle. On peut créer des binômes comme l'a suggéré D. GENESTON (D.I.J.J.).

● La Transmission

Le travail sur la mémoire est fondamental dans la construction de l'identité de chacun (Cf. Mairie d'Argenteuil).

Le renforcement du lieu intergénérationnel par une valorisation des aînés (Cf. Accordages) et par un travail avec les retraités ou les préretraités considérés comme des acteurs potentiels de codéveloppement, doit aussi être considéré comme un outil important de transmission des cultures.

3. UNE RECHERCHE DE cohésion SOCIALE.

a - C'est tout d'abord la reconnaissance d'une véritable politique multiculturelle en France.

b - C'est aussi une meilleure connaissance de l'immigration, du codéveloppement au sein des institutions.

Un travail d'information, d'échanges doit être entrepris avec la Justice, l'Éducation Nationale, les travailleurs sociaux... Cette connaissance suppose aussi un changement des représentations, notamment par les médias en promouvant une autre information.(Cf. David VINCENT - Plate-forme des O.N.G.).

c - Et tout simplement une application de la loi sans discrimination à l'égard de tous.

Une étape importante vers la non-discrimination serait l'instauration d'une égalité des droits des associations □

Interventions en plénière

LA POLITIQUE DE CODÉVELOPPEMENT ET LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

De l'interministérialité à des actions impliquant une diversité de partenaires

par Jean FREYSS,
Chargé de Mission à la MICOMI

Vous savez pourquoi je n'étais pas là ce matin et j'ai appris que vous avez honoré la mémoire de notre délégué qui vient de décéder Monsieur Jean GUIDONI. Je vous en remercie beaucoup, nous en sommes tous très touchés. Je vous dirai deux mots tout de même de ce nouveau délégué qui était arrivé au mois de novembre, en fait concrètement au début de janvier avait donné une nouvelle impulsion à la Mission après une période de flottement qui était liée au départ de Sami NAIR et cet élan est brisé en plein vol. Cela ne veut pas dire que la Mission s'arrête, loin de là, mais nous savons que nous allons subir quelques retards dans la poursuite de la mission que Lionel JOSPIN nous a confiée.

Il y a mille façon d'essayer de présenter la Mission Interministérielle, ses fonctions, son objectif. Pour être à la fois complet et rapide, je vais décrire notre « *interministérialité* ».

Pourquoi sommes-nous interministériel ?

Je veux dire par-là, voir, à travers cette interministérialité, ce que nous avons pour mission de mettre en œuvre du point de vue de l'action de la puissance publique. Première remarque : la mission interministérielle a été chargée par JOSPIN de proposer des mesures visant à transformer la politique de l'immigration dans la perspective de faire que cette immigration, au lieu de desservir le développement des pays d'origine de la migration soit au service de ce développement d'où le titre de la mission Développement et Migration Internationales.

Nous ne prétendons pas couvrir tous les aspects du co-développement. Nous avons pour mission de proposer au gouvernement des mesures, c'est le terme du décret, visant à permettre cette politique.

Donc cela veut dire ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas. Nous ne sommes pas le ministère de la Coopération, ou le Ministère de l'Intérieur ou le Ministère de ceci ou de cela. Nous ne sommes pas des guichets, nous ne sommes pas en charge d'instruire des dossiers précisément, etc. Il y a des ministères qui sont faits pour ça. En revanche, cette fonction interministérielle est dû au caractère complètement transversal de la problématique du co-développement par rapport aux différents secteurs ministériels, comme vous le savez dans nos institutions, il s'établit des fois des frontières plus ou moins étanches.

NOUS SOMMES INTERMINISTÉRIEL AVEC CINQ MINISTÈRES.

Je commencerai par le ministère de l'intérieur. Pourquoi est-il dans notre panel ?

L'un des premiers aspects fondamentaux de la politique de co-développement que Jospin nous a chargé de promouvoir, c'est de faciliter la circulation des personnes entre le Nord et le Sud et entre le Sud et le Nord. En résumé, on est passé d'une politique dite d'immigration zéro¹ à la mise en place d'instruments facilitant la circulation d'acteurs impliqués dans le co-développement.

1 - qui n'était pas une politique d'immigration zéro mais une politique de fermeture des frontières juridiquement, mais une transformation de la migration traditionnelle des norias ou autre système de circulation à une migration plus ou moins clandestine et avec ce que j'appellerais un effet de nasse : quand on est rentré, c'est très difficile d'en ressortir et donc, au lieu d'avoir une logique de circulation, on avait une logique d'entrée plus ou moins illégale des personnes avec tous les drames humains que cela peut représenter et aussi de difficultés à en ressortir parce que si on en ressort, on ne sait pas si on va pouvoir y revenir).

La deuxième dimension c'est le Ministère des Affaires Étrangères

Le Ministère des Affaires Étrangères (...) pourquoi ?

Parce que cette politique, du point de vue institutionnel, est une politique qui vise à asseoir les relations sur un véritable partenariat entre l'État et les pays. Quand on dit partenariat, le mot est très galvaudé : tout le monde fait du partenariat, etc., mais disons qu'une réforme de la coopération², c'est de faire en sorte que les actions qui sont menées en solidarité ou en coopération avec un pays partenaire ne soit pas des choses qui rentrent par la fenêtre, on ne sait pas trop comment, qui arrivent sur le territoire sans que les autorités, quelles qu'elles soient : au niveau national, ou au niveau local³. Donc l'idée c'est que la mise en œuvre de cette politique de coopération doit s'inscrire dans un partenariat égalitaire avec les pays. Ça n'épuise pas les partenaires. Il s'agit bien là, je le répète, du partenariat institutionnel.

La deuxième composante du Ministère des Affaires Étrangères, c'est la coopération et là, nous sommes au cœur du deuxième grand volet de la politique de co-développement et des migrations internationales : valoriser la migration au service du développement du pays. Faire en sorte que le phénomène migratoire - la bi-culturalité qu'offre la migration, les compétences qui sont acquises lors des échanges humains, etc. - soit valorisé dans le cadre du développement du pays d'origine mais aussi du développement de la France : co-développement c'est aussi ce que ça apporte à la France. Donc une partie de notre domaine d'action concerne la coopération mais pas toute la coopération. Je vais donner un exemple que j'ai beaucoup utilisé avec nos partenaires maliens pour dire ce qu'est la coopération classique et ce qu'est la coopération de co-développement. Au Mali, une demande déjà très ancienne était de créer une route de désenclavement dans la région de Kayes, entre Kayes et Yélimané. La coopération française a financé la construction de cette route : 80 millions de francs - jolie somme.

2 - comme ça a été le titre de l'action menée dans les deux dernières années.

3 - Dans le cadre des conditions de la décentralisation au Mali, l'échelon local est extrêmement important au niveau partenariat.

Ce que nous disons à nos partenaires maliens c'est que ça, ce n'est pas du co-développement, c'est de la coopération. On fabrique un équipement qui est nécessaire au développement de ce territoire.

En revanche, si on profite de l'appel d'air, des marchés en fait que représente une route comme celle-là, pour développer une entreprise locale et qu'on mobilise les compétences des migrants, éventuellement, l'épargne des migrants pour cela, là on est dans du co-développement. Vous le voyez, à l'occasion d'une même action : faire une route, on a de la coopération classique et une action de co-développement par la mobilisation des apports des migrants.

Troisième ministère : l'Emploi et la Solidarité.

Pourquoi ?

Et bien parce que cette politique a comme partenariat principal et non exclusif les associations de migrants en France. Ce n'est pas le partenariat principal parce qu'effectivement, cette politique concerne les migrants et leurs associations mais ce ne sont pas des partenaires uniques en ce sens que d'autres partenaires sont et doivent être impliqués dans cette action. Je pense aux entreprises du Nord qui peuvent appuyer des compagnonnages, appuyer la création d'entreprise, des transferts de savoir-faire, etc. Et puis pour une deuxième raison, parce que, là, je me permettrais d'insister, cette politique de valorisation n'est pas seulement la valorisation des migrants actuellement présents en France.

Le rétablissement d'une mobilité des personnes, c'est le rétablissement de la mobilité permettant aux migrants actuellement présents de circuler : retourner dans leur pays, revenir en France où ils sont intégrés, mais aussi de faciliter la venue de nouveau flux migratoires dans le cadre d'action de co-développement, notamment, la formation. Là, les partenariats ne sont pas forcément de même nature, ce ne sont pas forcément les associations de migrants qui seront les partenaires principaux de ce type de circulation Sud-Nord pour la tenue d'un stage professionnel, pour la formation, pour des échanges d'expériences etc.

Quatrième ministère, l'Éducation Nationale et les différents secteurs de formation⁴

Pourquoi ?

Parce qu'au cœur de la politique de co-développement, il y a la valorisation de la ressource humaine qu'est l'apport de la migration, et la valorisation de cette ressource humaine est fondamentalement liée aux capacités qui passent entre autre par de la formation au sens très large. Quand on dit formation, c'est toujours par déduction, formation, échange d'expériences, capitalisation d'expériences, etc., tout ce qui renforce la capacité des hommes à faire face aux défis, aux enjeux du développement dans leur société.

Cinquième ministère (...) c'est les Finances parce que rien de tout cela ne peut se faire sans gros sous et que le cordon de la bourse est toujours tenu plus ou moins par les Finances et qu'il faut qu'ils soient avec nous.

Il manque sans doute un ministère, c'est le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cela tient au fait que la thématique qui nous réunit ici aujourd'hui, la jeunesse, n'était pas première au moment de la constitution et de la définition de cette Mission par Jospin. (...) Ce sont finalement les associations de migrants qui nous ont alertés sur l'enjeu important des jeunes, notamment des jeunes issus de l'immigration, et de fait, depuis peu, des partenariats institutionnels commencent à s'établir entre la Mission Interministérielle et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Mais, officiellement, ils ne font pas partie de la Mission Interministérielle.

Quelques mots sur les axes sur lesquels s'appuient nos objectifs, les axes d'actions.

● **L'appui au développement des activités productives et spécialement de la création d'entreprise de taille moyenne, de PME-PMI.**

Le constat qui est acquis par tous c'est que le développement du tissu économique de beaucoup de ces pays africains : Mali, Sénégal et Maroc à moindre titre, c'est la fragilité ou la quasi-inexistence de PME-PMI. On est dans

⁴ - des secteurs qui peuvent être l'agriculture puisqu'il y a des formations en agriculture.

des économies où il y a des très grandes entreprises, souvent étrangères ou dépendant de l'étranger et de la micro-activité, informelle, économie populaire...qui est une économie de survie, pour les populations, directement productive. Et l'expérience montre le caractère essentiel, incontournable du développement d'un réseau de PME-PMI. De ce point de vue, la ressource apportée par la migration, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs est un atout. Il n'est pas le seul mais c'est un atout qu'il faut valoriser, d'une part par la composante de l'épargne, c'est toute la problématique sur laquelle nos amis des Programme Solidarité Eau travaillent depuis longtemps, qui est la transformation d'épargne des migrants en capacité d'investissement sachant que souvent l'épargne est d'abord une épargne consommée (transmise à la famille pour survivre). Puis elle est deuxièmement une épargne pour réaliser des investissements collectifs : des écoles, des centres de santé, des mosquées, et qu'elle est rarement, difficilement investie dans les activités productives d'une certaine échelle. il y a donc tout un travail (...) qui est d'aller dans le sens d'une transformation de l'épargne en investissement .

Le deuxième atout de la migration dans le domaine du développement des PME-PMI, c'est la possibilité de montrer des compétences qui sont de deux ordres : d'une part les compétences techniques⁵, d'autre part les gens qui ont des diplômes peuvent apporter une aide à la formation professionnelle.

En sens inverse, les systèmes Sud-Nord, sous forme de stages professionnels qui sont un des domaines importants sur lesquels on insiste. Par exemple, on peut avancer l'idée de convention de stages entre la France et le Sénégal, la France et le Mali : permettre à des salariés du Mali ou du Sénégal de venir en France pour un mois, deux mois, en stage professionnel pour acquérir des capacités supplémentaires. Mais il n'y a pas que l'aspect technique qui est fondamental.

⁵ - *Quelqu'un qui a été chef de chantier pendant des années, même s'il n'a pas de diplômes, peut être extrêmement utile pour une PME-PMI de travaux publics ; soit il va là-bas s'installer comme salarié d'une entreprise, soit parce qu'il va venir faire du transfert de compétences, au travers de mission temporaires d'appui à la création de cette entreprise.*

Et là, encore une fois, le bi-culturalisme de la migration est un élément essentiel du point de vue de ce qui est hors qualification, qui est plutôt de l'ordre des savoirs faire et des comportements.

On sait que l'échec de beaucoup d'activités de production, est lié à des problèmes de maîtrise du temps, d'organisation du travail, de rapport à l'économique etc.

Alors, moi je ne dis pas qu'il faut que la culture africaine se calque sur notre culture. Mais on sait que pour qu'une entreprise marche, il a quelques règles à respecter et que ces règles peuvent être transmises, je dirais, par des gens qui ont acquis souvent, en position non pas de chef d'entreprise mais de salarié, qui ont acquis ce qu'on appelle la culture de l'entreprise.

Appui au domaine, au sens large, du social

Autre domaine, c'est l'appui ou la réponse à des besoins beaucoup plus disparates, notamment les besoins dans le domaine au sens large du social : éducation, santé, jeunesse.

Je disais dans l'atelier où j'ai fait un petit passage, le Président du Mali est très demandeur, et là, on rejoint le problème des jeunes, qu'on envisage la mobilisation d'un certain nombre de jeunes, pas forcément d'ailleurs toujours issus de l'immigration, encore une fois, mais probablement que se sera des jeunes issus de l'immigration, ayant un niveau d'éducation de formation minimum pour venir, le terme qu'on emploie actuellement comme « *volontaires* », par exemple pour deux ans pour remplir des missions d'appui dans l'éducation, dans la santé (notamment la sensibilisation sur le sida, l'éducation sanitaire et social etc., mais pas pour être médecin bien entendu), ou dans l'animation de la jeunesse.

Donc un système de mobilisation des jeunes, pour répondre à des besoins, disons, à caractère social.

Vont de pair avec tout cela, les stages professionnels pour les entreprises au travers des bourses de codéveloppement.

On travaille aussi sur l'idée de bourse de co-développement, qui doit concerner pas mal de jeunes, mais des jeunes des pays d'origine.

Ces bourses de co-développement peuvent

être conçues comme une extension du système actuel de bourse à des catégories qui n'y ont pas droit actuellement. Grosso modo, des gens qui n'ont pas beaucoup de diplômes, mais beaucoup d'expériences et qui peuvent avoir besoin, en peu de temps (quelques mois), de capitalisation, de validation d'expériences.

Je suis moi-même enseignant au Collège Coopératif et j'ai été amené à travailler avec des publics de ce genre. Les bonds sont colossaux, on a un rapport coût / avantage considérable et en plus, ce sont des systèmes qui sont plus ou moins en alternance, ce qui veut dire que le jeune n'est pas coupé de son territoire pendant de longues années. Il n'est pas question de remettre en cause des longues années d'études. Il est question d'ajouter quelque chose de plus au travers de ces bourses de co-développement.

Utiliser le dispositif des emplois - jeunes en France

Il y a aussi l'idée d'appuyer un processus déjà engagé dans les textes à propos des associations. C'est le fait d'utiliser le dispositif des emplois - jeunes en France, pour recruter des jeunes en appuis, à des actions de co-développement, qui peuvent être soit l'interne à des OSIM, associations de migrants ou des associations de solidarité non migrantes, soit dans les collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée. L'idée étant d'amener des forces, pour améliorer la capacité, la professionnalisation de ces structures.

S'agissant des OSIM en particulier, la reconnaissance politique des OSIM par le gouvernement, par le fait d'être reconnu maintenant à part entière comme des ONG, est une excellente chose. Encore faut-il que ces organisations aient les capacités, aient les moyens d'exercer pleinement ou d'utiliser pleinement cette espace. Ce qui veut dire que les associations souvent anciennes, fondées sur le bénévolat, n'ont jamais eu beaucoup de moyens pour travailler sont en difficulté à se mettre au niveau quand il s'agit de négocier avec le ministère des contrats et des projets etc.

Il y a tout un savoir faire et en fait pour moi, ce n'est pas seulement et principalement le problème de rédiger un projet, c'est la conception même du projet.

Animé par Ibrahim Sorel Keita,
Banlieues du Monde

Ousmane TERA,
Bureau Afrique Consultation

Formation destinées aux responsables d'associations de migrants

Peuvent également aider des sessions de formation destinées aux responsables des associations de migrants, pour renforcer leurs capacités dans le domaine de la gestion de projet, dans le domaine de l'approche en terme de développement local de façon à ce que les projets réalisés s'inscrivent dans des dynamiques locales, dans les pays.

Où en sommes-nous actuellement ?

Le décès de Jean Guidoni va nous handicaper mais, il y a trois semaines, nous avons signé une convention de co-développement avec le Sénégal, qui définit donc le cadre légal à partir duquel nous pouvons maintenant enclencher des actions. Ces actions seront des actions labellisées, par un comité mixte franco-sénégalais et seront gérées ensuite par le ministère ad hoc. Ce n'est pas la mission interministérielle qui va gérer les dossiers. Par contre, nous avons une fonction de labellisation : dire « *ce projet, qui est présenté s'inscrit effectivement dans une logique de co-développement* ». Donc on ouvre la manette des moyens financiers, pour l'accueillir ce projet. Donc voilà où on est au Sénégal.

Au Mali, on a eu une réunion le 03 juillet. En principe, on signe la convention, mais ça fait longtemps qu'on traîne un peu, donc on verra.

Au Maroc, il y a eu un blocage politique, au début, d'incompréhension complète entre la politique française et la politique marocaine dans ce domaine, ce qui n'a pas permis d'avancer en terme institutionnel. Si on ne peut passer par la porte, on passe par la fenêtre. Je veux dire par là, si on ne peut pas passer par le haut, on passe par le bas. En ce sens, il s'agit de développer des actions de partenariat et petit à petit, faire la démonstration de ce qu'on veut dire par co-développement, puisqu'on n'arrive pas à se comprendre au niveau des termes, des concepts, qu'on se comprenne dans la pratique et qu'à partir de là, je pense que l'intérêt commun de la France et du Maroc dans ce domaine est évident, à partir de là, on sera en état d'avancer, y compris institutionnellement ☐

Je voudrais parler sur l'atelier n°1. Par rapport aux jeunes là-bas ou aux entreprises créées là-bas, on a parlé de la commercialisation. Je suis allé dans l'atelier n° 2 et là le même problème s'est posé. C'est vrai, nous avons des entreprises informelles, nous avons beaucoup plus de commerçants que d'entrepreneurs réels dans les PME-PMI. Je crois savoir que dans nos États, beaucoup d'entreprises sont financées soit par la Banque Mondiale, soit par la Caisse Française de Développement ou d'autres organismes bailleurs de fonds. Mais ce qui est le plus fréquent c'est que les entreprises n'ont pas la pérennisation tout simplement parce que les produits qu'elles fabriquent n'ont pas de débouché, parce que nous n'avons pas encore intégré le travail des commerciaux dans nos démarches d'une manière générale. Ce qui a été dit dans cet atelier et je crois qu'il faut appuyer, c'est la formation des jeunes qui peuvent aller vendre les produits. Je donne un exemple. Au Mali on a monté une usine de fabrication de tôles mais on n'avait personne pour commercialiser les tôles fabriquées alors que des entreprises de BTP venaient d'être mises en place, des projets de l'État existaient. Il fallait, je crois embaucher des commerciaux (...). Cela manque chez nous.

En atelier 3, il a été question de la formation des enseignants. Mais les relations avec les enseignants et l'école sont également à améliorer et pour les améliorer, il faut que les enseignants sachent exactement ce qui se passe, au niveau de la culture, comme au niveau des élèves. Aujourd'hui, les enfants passent plus de temps à l'école. Mais l'éducation scolaire peut-elle suffire si certains parents baissent les bras. C'est peut-être à eux aussi de faire une partie du travail d'éducation : apporter quelques éléments sur les cultures d'origine des élèves peut éventuellement aider ☐

Dominique GENESTON,
Chargé de mission à la DIJ

(...) Il y a un problème de contact avec l'Éducation Nationale qui semblerait-il a ses propres dispositifs, ses propres logiques. (...). La dimension codéveloppement / éducation est un vecteur très important. Le codéveloppement, ce n'est pas seulement du Nord vers le Sud mais aussi à l'intérieur du Nord. On a l'impression que tous les micro-projets sont marginalisés, ne connaissent pas les circuits. On espère qu'après ce colloque, il y aura des outils pour permettre aux partenaires de solutionner ce problème.

Par rapport aux médias, il y aurait un besoin d'œuvrer à partir du terrain pour qu'ils ne prennent pas les positions qu'ils prennent sur le codéveloppement. On a l'impression que le codéveloppement est présenté sur le côté charitable, judéo-chrétien. Tout cela pose problème. (...)

Nous avons parlé de la CCD en demandant : comment entre-t-on dans les comités de pilotages ? Des opérations se font : FAFRAD CASA. Mais quid à l'issue de ce colloque ? Une fois de plus, les idées sont intéressantes, la passion est là, mais (...) comment transformer l'essai et arriver à faire en sorte que cette fusion, cette synergie des acteurs soit perçue ?

AKLI MELLOULI
Chef de Projet à PALAISEAU

Dominique a insisté sur ce que je voulais dire. C'est vrai que tout ce qu'on a développé de façon philosophique ne peut avoir de sens que politique. La vraie question que je pose aux différents acteurs c'est de savoir si le processus dont nous avons pu percevoir ce matin (...) d'une inversion ou d'une façon de faire différente, va-t-on le maintenir ? Est-ce qu'on va faire, pour une fois, avec nous, pour nous, ou va-t-on continuer à faire pour nous, sans nous ?

La vraie question est là, fondamentale et politique. A mon avis, il faut aussi poser la question du sens. Il est vrai que l'on manque d'espace de parole. Moi, personnellement, je n'y connais rien au co-développement. Le seul co-développement sur lequel j'œuvre, c'est le mien, en interne. Mais quand je me tourne autour de moi, je sais que c'est une donnée qui, si elle me

concerne, doit concerner l'ensemble des personnes, y compris les personnes qui n'iront peut-être jamais en Afrique ou ailleurs mais qui, dans la connaissance mutuelle seront confrontées à un certain nombre de valeurs ou à la prise en compte de l'autre et notamment avec la mondialisation et des nouveautés technologiques qui accélèrent cette virtualité. Nous seront concernés et il faut qu'on y travaille puisque c'est une nouvelle condition de la société dans laquelle on vit (...).

Ensuite, je trouve que cette journée est intéressante et c'est vrai qu'il faut penser à la pérenniser mais il faut essayer de croiser ces regards. On ne peut plus, et c'est pareil pour tout, je pense qu'on ne peut plus travailler qu'entre spécialistes, dans un petit bout de table. Il va falloir aussi rendre lisibles les politiques publiques et, je crois que s'il y en a une qu'il faut rendre lisible, c'est justement cette politique de co-développement □

Éliane PIERSON
Banlieues du Monde

Je ne sais pas si je vais être dans la réalité de cette journée car je viens d'arriver. J'ai tout de même entendu les trois rapporteurs (...) Je voulais simplement dire que nous avons réussi malgré tout à Banlieues du Monde à intéresser l'Éducation Nationale d'une certaine façon, je ne sais pas si c'est du co-développement, mais du moins à s'intéresser à la jeunesse. Depuis un an maintenant, nous avons fait en sorte qu'un certain nombre d'élèves et lycées professionnels, pour l'instant, uniquement de la région parisienne, aillent dans le cadre de leur cursus scolaire, faire leur stage professionnel au Mali, en Guinée et au Sénégal, plutôt que de le faire dans une entreprise en France. Il y a d'abord eu une mission préparatoire avec un professeur qui s'est rendu sur place. Il y a un lycée de formation aux métiers de l'électricité, un lycée de mécanique, un lycée de menuiserie. Les élèves sont contents et surtout il y a eu une rencontre culturelle extraordinaire. Vous savez que 70 % des jeunes des lycées professionnels sont issus de l'immigration. J'ai accompagné un groupe il y a 15 jours, je me suis aperçue qu'ils ne connaissaient rien des origines culturelles de leurs parents.

Monsieur le Secrétaire d'État à l'Enseignement

Professionnel nous a demandé d'aller au-delà de la région parisienne, et donc j'ai des rendez-vous avec Marseille et Lyon pour la fin du mois de juin et la mi-juillet. J'espère que cette situation va véritablement prendre forme. Il n'y avait là que six établissements. J'espère qu'il y en aura davantage et que nous pourrons aller vers d'autres pays et, en particulier avec le Maroc (...) □

Grégory KAHAILA, *CERCOOP Franche-Comté*

Simplement pour apporter un petit complément par rapport au compte rendu de l'atelier 3 (...). On a aussi largement discuté de la coopération décentralisée aujourd'hui, j'étais là pour ça. Je tenais à préciser que, dans l'atelier 3, a été discutée l'articulation qui allait être faite entre cette nouvelle forme de coopération qui a émergé en 1992 (la coopération des collectivités locales) et cette idée du co-développement toute récente, bien qu'aux origines assez lointaines. A été discutée aussi la façon dont cette articulation favoriserait une réflexion sur le développement qui nous permettrait de passer d'une conception de type aide au développement (ce qui, tout à l'heure était nommée conception humanitaire de la coopération) à une conception qui me semble plus moderne et qu'on avait appelée à cette occasion co-développement durable.

De cette discussion avait découlé une proposition que je transmets à M. Freyss, concernant la création de lieux ressources sur le co-développement et sur la coopération décentralisée aussi bien dans les régions françaises comme ça existe, en Franche-Comté, (...) mais aussi sur place, dans les pays partenaires □

Amid ASNAOUI, *Coordination du Collectif des associations du Sud du Maroc*

Je voulais aller dans le sens de l'intervention d'Akli tout à l'heure. J'ai envie d'interpeller les représentants des institutions, des pouvoirs publics qui sont présents aujourd'hui. Il est très rare qu'on les ait dans des débats comme celui-là et l'on en profite à chaque fois pour faire passer un certain nombre de revendications. Il serait dommage qu'on perde encore un certain nombre d'années, comme cela a été le cas

avec des associations de migrants : on a attendu une douzaine d'années pour leur reconnaître des droits, alors que le développement du Sud est un terrain sur lequel, à priori, elles n'étaient pas destinées à travailler. Elles y sont amenées par la force des choses, par la nécessité. Je n'aimerais pas qu'on perde encore une quinzaine d'années avant de voir reconnues les associations des Jeunes issus de l'immigration ; qu'on leur reconnaisse ce rôle d'acteur du développement. Ça nous ferait à peu près une trentaine d'années de retard. Donc, je dis ça en partant de deux constats très précis : nous sommes souvent sollicités par des Collèges, des Lycées, des Maisons de Jeunes et des associations pour organiser des chantiers pour des jeunes d'ici dans le Sud du Maroc. On se rend compte que même quand on travaille avec les lycées, il est souvent difficile d'organiser ces chantiers, même pour les instituteurs. Nous, nous insistons beaucoup sur la phase préparatoire, ce qui souvent n'intéresse pas les organisateurs qui s'intéressent beaucoup plus au projet en lui-même. Nous aimerions d'abord informer les gens sur les conditions culturelles et la réalité socio-historique, faire tout un travail de mémoire aussi de la part de la France par rapport à ses anciennes colonies et ça, les collégiens, lycéens n'ont pas le temps de le faire et (...) on fait les projets dans la précipitation. On travaille aussi sur l'après-projet. On insiste beaucoup sur la réciprocité des échanges et on se rend compte que ces jeunes qui partent sur les chantiers (...) l'année d'après, lorsqu'il s'agit de recevoir ceux de l'autre côté, ces jeunes ne sont plus là : ils sont passés au lycée ou à l'Université ou ailleurs. Là, il y a un problème réel et nous disons que si on arrive à institutionnaliser une pédagogie de l'échange à l'intérieur des lycées et qu'on reprenne les coquilles qui existent toujours, à savoir, par exemple, les jumelages entre lycées, on peut reprendre un échange sans impliquer les jeunes qui étaient là au départ ; que cela soit une tradition d'échange avec une vraie pédagogie de connaissance de l'autre, qui doit se faire à mon sens avant tout dans les Collèges et dans les Écoles, avant de se faire sur le terrain parce que les jeunes qui font de la solidarité ont souvent plus de choses qui sont de l'ordre de l'urgence et ils n'ont pas souvent le temps de s'occuper de questions culturelles □

M. SAOUDI

A.D.Solidarité

Dans l'atelier 2, on a abordé aussi toute la phase de l'insertion de ces jeunes et la place dans ces actions de co-développement. Il serait dommage, avec la reprise économique annoncée que toute la dynamique aujourd'hui mise en place ici et dans d'autres lieux, retombe.

Je voulais remercier les organisateurs et j'espère que d'autres journées « *jeunesse et co-développement* » vont suivre.

Isabelle PASSET

Délégation Interministérielle à la Ville.

Je pense qu'il y a deux choses que nous devons éviter. Le premier, c'est le côté effectivement réparateur quand on demande à des jeunes issus de l'immigration d'intervenir. Il faut que ce soit autrement que dans la réparation sociale et autrement que dans les projets spécifiques. D'où l'intérêt immédiat de travail sur le lien social et quand on dit travail sur le lien social, c'est placer les hommes au centre du dispositif et quand on dit placer les hommes au centre du dispositif, ça veut dire travailler leur histoire, leur parcours, leur culture et moi j'aurais une proposition à faire. J'ai bien entendu l'ensemble des ministères concernés par le co-développement. Je pense que ce soit le Ministère de la Ville, le Ministère de l'Éducation Nationale, de manière plus vivante, doivent être associés car la cohésion sociale a à voir aussi et elle est centrée sur l'humain.

Ibrahim Sorel Keita

Il y a eu des questions sur la formation, sur le besoin de professionnaliser les interventions commerciales notamment (...) et aussi il y a eu interpellation des institutions sur place que disait AKLI sur le décalage qu'il observait entre la politique des institutionnel et les acteurs de terrain. Qui veut répondre ?

M. Freyss

Il y a six ou sept points que j'ai noté qui me paraissent tous aussi importants les uns que les autres.

Harmoniser les actions au Sud (...). Je pense que c'est un élément tout à fait fondamental dans la question du rapport Nord-Sud. Je ne vais pas redéballer tout ça. Ça fait très longtemps qu'on le dit, qu'on le critique et qu'on dit qu'il faut que ça change et que c'est très difficile à changer (...)

Il y a deux éléments fondamentaux concernant le type de relation qu'on noue.

Le premier point est cette idée de partenariat égalitaire qui se décline à tous les niveaux.

De ce point de vue-là, alors là je prends ma casquette d'institutionnel, des fois j'en ai marre qu'on me dise que les institutions ne sont pas dans la logique et que la société civile (...) aurait les mérites du partenariat [égalitaire]. Il y a de la société civile qui en fait, et il y en a qui n'en fait pas. Donc là, il y a un travail de partenariat entre les deux pour savoir comment on fait du partenariat. Je veux dire par là que nous allons apprendre les uns des autres : institutions-associations, sur ce que c'est qu'un partenariat égalitaire.

Deuxième élément, cela a été dit dans l'atelier 1 où je suis passé un moment : **partir des besoins et non pas de la liste de doléances**, parce que la liste de doléances adressée à la coopération, on sait ce que c'est. C'est quand même d'abord la recherche de financement et puis on voit après ce qu'on en fait. Un véritable évaluation objective des besoins. Il me semble qu'il y a réellement tout un travail à faire. Le problème, c'est qu'il ne dépend pas d'abord du Nord. Il dépend de la capacité peut-être qu'a le Nord à aider les partenaires du Sud à avoir cette capacité de formulation des besoins. Mais ces choses doivent être endogènes dirais-je. Ce sont là les conditions pour qu'il y ait une harmonisation des actions. Parce que je ne crois pas beaucoup à la cartellisation des acteurs qui vont faire de l'harmonisation : on cartellise les acteurs, on ré-cartellise les cartellisations et on n'en finit pas. Donc, je crois que c'est dans le contenu et en respectant du contenu plutôt que des structures qu'on peut aborder ces problèmes.

Deuxième question : il faut des sous pour faire du co-développement. Oui, bien sûr. Je ne veux pas vendre la peau de l'ours parce que ce n'est pas encore acté, ça devrait l'être le 22 juin

(...) il est question qu'un Fonds de Solidarité Prioritaire co-développement et migration appelé FSP, en remplacement des anciens FAC, soit créé pour couvrir les besoins de financement de la phase expérimentale des actions de co-développement.

Ils vont être inscrits dans les conventions de co-développement avec les pays (...) qu'il s'agisse de bourses de formation, de formation professionnelle, de volontaires...

Les institutionnels sont parfois bornés, mais ils ne sont pas bêtes au point de ne pas savoir qu'une politique coûte de l'argent.

Croiser les regards

Je rappelle que la Mission Interministérielle n'est pas le centre de gravité. Elle a pour fonction de proposer au gouvernement mais nous essayons de le faire d'abord avec vous et mûrir ça avec vous. Mais le cœur de la dynamique du co-développement va être les réseaux. Il en existe déjà de toute sorte. Alors j'attire l'attention sur un problème particulier qui est la question du monde associatif. Il y a un espace, la CCD, qui est un lieu de rencontre des organisations issues de l'immigration et les pouvoirs publics. C'est un lieu important en tout cas. Il peut être contesté par certains, il y a des problèmes de représentation, comme dans toute structure de ce genre, mais -

[interrompu par M.AKLI dans la salle : « Ce n'est pas qu'il peut être contesté, c'est qu'il l'est »]

Réponse : je ne sais pas. Moi, en tant qu'institutionnel, j'ai plutôt tendance à affirmer qu'il s'agit de faire fonctionner des structures qui sont des structures de concertation. Je ne suis pas un responsable de la CCD, je ne vais pas régler ce problème, mais en tant que Mission Interministérielle, je veux aussi que ce soit un espace de type réseau dans lequel on avance.

Deuxième remarque : je crois beaucoup aux réseaux multi-acteurs, à des réseaux qui associent les ONG françaises, les OSI, les OSIM. Ce sont les associations institutions, associations, entreprises, structures de formation, ceux qui aident à atteindre la complexité de problèmes qui sont devant nous. (...)

Deuxième élément : ici et là-bas.

Dans le travail que nous faisons à la Mission interministérielle pour essayer de préciser les objectifs des actions (...), le problème est :

Est-ce qu'il y a des partenaires fiables et dynamiques ?

Est-ce qu'il y a des partenaires là-bas ?

Les partenaires sont-ils eux-mêmes susceptibles d'être en liens ?

Avec des symétriques qui ne sont pas toujours équilibrées, certaines actions ont des partenaires forts ici et complémentaires là-bas et inversement, selon les actions.

Dans tous les cas, le co-développement oblige à la co-responsabilité des acteurs ici et là-bas. Croiser les regards pour moi, c'est ça. C'est au-delà de l'attitude culturelle, avoir une réalité pratique.

Question sur les associations de jeunes issus de l'immigration.

(...) Il y a eu un premier problème pour reconnaître les associations d'immigrés, les OSIM. Le problème qu'on rencontre aujourd'hui sur la reconnaissance des jeunes issus de l'immigration passe par la résolution de ces questions : Est-il légitime de parler d'une certaine spécificité des jeunes issus de l'immigration ?

Est-ce que ça englobe tout ?

Est-ce qu'on est jeune et issu de l'immigration avec une spécificité ?

Il y a là un problème que je ne vais pas régler mais c'est là une pierre d'achoppement importante.

Plus généralement, sur le renforcement des acteurs issus de l'immigration, on considère à la Mission Interministérielle que des mesures financières (et qui vont être prises grâce à la CCD qui a avancé sur un certain nombre de projets pour l'appui aux associations de migrants) doivent permettre un travail de formation des responsables associatifs. Nous pensons que ce travail de formation est absolument fondamental (je n'ai pas le temps d'expliquer ici ce que nous entendons par formation).

Création de lieux ressources sur le co-développement

Les réseaux doivent être une réponse à la question des lieux. Mais, au-delà des réseaux, dont on peut dire : c'est flou, ça peut être informel, etc., nous avons travaillé dès le départ, à la

Mission Interministérielle, à la mise en place de ce qu'on a appelé les Comités Régionaux de co-développement. Il en existe formellement deux sur le papier. Le premier en région PACA et un autre dans la région Pas-de-Calais. Installés officiellement depuis fort longtemps (début 99), ces comités sont des espaces institutionnels articulés à la société civile - disons, pour aller vite - permettant aux différents acteurs du co-développement qu'ils soient entreprises, structures de formation, associations, de trouver un espace de rencontre et de mutualiser, de valoriser des expériences, etc. C'est un espace vide pour l'instant parce que les dynamiques se mettent en place, mais l'espace est à occuper. Je pense que les espaces de liberté, on peut toujours les accorder. L'important c'est qu'il y ait des gens pour les occuper, autrement, on fait des gestes mais ça n'aboutit à rien. La balle est dans le camp des acteurs aussi.

Intervention de la salle : l'objet de ma question c'est qu'il existe des structures de ce type dont le CERCOP a la responsabilité, qui sont demandeurs (de développement) de projets de co-développement. Mais on a besoin de conseils.

FREYSS : Tout à fait. Et bien la réponse institutionnelle va être de faire vivre ces espaces régionaux. J'ajoute que par exemple, sur un dispositif comme celui des réseaux des mobilisations de compétences, sur lequel on travaille, l'idée c'est que ce sera un réseau à base régionale. Nous ne concevons pas le début du commencement d'une réponse au développement comme étant une politique parisienne, surtout s'agissant du milieu de l'immigration qui est un milieu d'accès difficile (...)

La pérennisation

La pérennisation du co-développement n'est pas la pérennisation de la Mission Interministérielle. La pérennisation du co-développement, c'est le fait que la Mission qui nous a été confiée est de proposer des innovations dans l'action publique. Et, dans une phase expérimentale, de le tester sur des actions pilotes. Il ne suffit pas d'avoir les capacités de les tester. Mais la logique des choses c'est qu'une fois que le contenant est livré et aura été trié, ça devient du droit commun dans l'action et la fonction des différents ministères concernés. Tout à l'heure, on nous a suggéré, à juste titre, d'en rajouter d'autres : Ministère de la Ville, de

la Culture, etc. parce que, je pense aussi que c'est une politique tellement transversale, que de nombreux ministères sont, à un titre ou à un autre, à un moment, concernés.

Donc, la pérennisation, ce n'est pas celle de la Mission Interministérielle, c'est la pérennisation des instruments au travers des institutions, ministères, et pérennisation à travers des acteurs, entre autres, celle des réseaux.

Je suis très content de cette journée.

La Mission a parrainé cette réunion mais n'a pas été organisatrice. Je remercie vraiment les organisateurs d'avoir créé cette occasion fort intéressante qui, comme cela a été dit, doit avoir une continuation. Il y a encore des choses floues, c'est évident. On va vous dire : ce n'était pas bien cadré, (...) mais on verra.

MELLOULI

Juste un mot sur le réseau. C'est quand même nous qui œuvrons à la mise en place des réseaux. Le réseau est formel et informel. S'il est formel, c'est du partenariat et c'est contractualisé. Le réseau c'est une réponse justement à ce souci de clarification que vous avez et qui a été créé par le système. Ensuite, c'est vrai que vous parlez de co-développement quand on est co-producteur, etc. Et c'est bien parce que nous avons gagné aussi en maturité et c'est là où on revendique notre place.

C'est pour ça que la question qui était posée était éminemment politique. Il faut faire avec nous. Aujourd'hui, on le revendique.

Nous aussi nous avons des choses à nous reprocher etc. Mais justement, il faut sortir de la cartellisation aujourd'hui. Vous nous tendez une perche, mais nous aussi, on vous tend une perche et que, je crois qu'il faut saisir cette opportunité pour construire. Parce qu'on se secoue aussi de notre côté. On n'est pas à attendre que tout nous tombe de l'institution et on ne remet pas en cause uniquement l'institution car nous sommes des citoyens de ce pays et que nous contribuons à la mise en œuvre des institutions.

Keita : merci AKLI. Nous terminons par l'intervention de M. DEMBELE, Président de la FAFRAD □

Une journée de partenariat égalitaire

Par Yéra DEMBELE,
Président de la FAFRAD

M. Le Délégué Interministériel au co-développement,

M. Le Délégué Interministériel à la D.I.J.G,
Mesdames, Messieurs les représentants institutionnels,

Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de notre journée, qui de l'avis des initiateurs aura atteint ses objectifs.

Aussi, permettez-moi une fois de plus, de remercier, vous tous qui avez participé tant aux travaux des ateliers de ce matin, qu'à la séance plénière de cet après-midi.

Le mot partenariat égalitaire avec les institutionnels a été beaucoup employé aujourd'hui. Ce fut vraiment le cas. Dès le départ de l'organisation de cette journée, les OSIM ont vraiment travaillé à égalité avec les partenaires institutionnels et dans les locaux de la MICOMI où elles ont bénéficié de la même écoute que les autres partenaires. Et la journée a bien réussi grâce à vous tous qui avez bien voulu faire le déplacement aujourd'hui qui est une journée très chargée. On sait par exemple, qu'il y a en ce moment la marche des femmes.

L'organisation de la journée a été également basée sur un réseau mutli-acteurs comme ça été dit. On peut constater dans la salle, qu'il y a pratiquement tous les types d'acteurs présents aujourd'hui, que ça soit les OSIM, les OSI ou les pouvoirs publics. On peut même dire que l'ensemble des Ministères est présent à travers les trois Missions interministérielles ici présentes.

Ce fut aussi une journée d'ici et de là-bas car le hasard a fait que, sans avoir eu à déboursier un sous, beaucoup de partenaires du Sud sont présents et ont apporté une contribution assez appréciable aux travaux dont certains ont été parmi les principaux animateurs.

Les recommandations et conclusion qui sont sorties de cette réflexion seront transmises aux responsables indiqués pour une exploitation judicieuse afin que le fruit attendu soit cueilli en son temps.

Comme vous le savez, chers invités et participants, nous n'avons fait qu'un premier travail de suggestions, c'est-à-dire qu'aujourd'hui nous avons planté un arbre.

Mais pour récolter ses fruits, d'autres actions et étapes seront indispensables, notamment le suivi qui ne pourra se faire que par un maintien des contacts. Il s'agit de pérenniser la journée par la création d'un groupe de travail auquel pourront participer tous les partenaires intéressés.

À ce propos, je voudrais citer Monsieur le ministre Charles JOSSELIN qui déclarait lors des rencontres régionales de la coopération décentralisée du 6 novembre 1999. Je cite : *«un colloque ou un séminaire n'a de sens que s'il se traduit par un suivi, par une concentration des annonces et des chantiers ouverts»*. Fin de citation.

Le co-développement est un atout.

Comme nous l'avons entendu à travers les lectures des différentes conclusion des travaux des ateliers, il ne contribue pas seulement au renforcement et à l'amélioration des échanges entre la France et nos pays d'origine, mais peut aussi favoriser, s'il est mis à contribution, un enrichissement de la communauté au sens plus large, par le partage des acquis de chacun et par la connaissance des pouvoirs et savoirs être réciproques.

Mesdames, Messieurs,

Espérant que le fruit de cette réflexion ouvrira sûrement de nouveaux horizons, nous voudrions dire ici notre joie de voir aboutir cette journée qui a démontré aussi que les associations issues de l'immigration peuvent réussir une action sur la base d'un sincère partenariat.

Une fois de plus, au nom de nos partenaires, je vous adresse nos sincères remerciements et déclare close cette journée de réflexion.

Merci ☐

Liste des participants

DECHEUREUX Anne Claire Service Technique Activité Jeunesse	ANDRE Geneviève MICOMI	CONÉ Djinabou FAFRAD - Chargé de mission
EKOUE Léocadie Présidente AHUEFA	DIARRA Mamadou PAS CAP, Président	PIACQUA Guy Banlieues Du Monde
MALKI Mohamed - Accordages	BOUSSOURI Saïd Armada Coordination Associations Comoriennes	HATCHY Cécile Banlieues Du Monde
LE GOFF Julie Chargée de mission - FAS	MABADI Ahmed Ali Coordination Associations Comoriennes	CREPY Eglantine Banlieues du Monde
NDAYE Oumar Président - ASIRIS	VEISBERG Mireille Val d'Yerres Sahel Solidarité	TRAORE Coumba Banlieues Du Monde- CASA
ABLE Michelle - ASIRIS	DELAVEAU Jean Dominique Léo Lagrange Solidarité Internationale Délégué général	POUDIOUGO Paul Président FAFRAD - Mali
SYLLA Yamouso - ASIRIS	KERKENI Abdelatif Directeur - Fédération des AIDE	Pasteur LONGO Afrique Solidarité
NDIAYE Malik Secrétaire général - FAFRAD	QUENUM Cosme - AHUEFA	SEYE Louis Mohammed FNAFA/ CASA
FAMB Fatou Marie - FAFRAD	LUFUMANoël - EVREUX PLUS	DRAME Antioumane Président - AFIDRA
SALL Ibrahima Abou, Historien	PASSET Isabelle DIV - Chef du département Citoyenneté, pré- vention et sécurité	COLLOS Jean-Pierre, Le Monde Réel
SANCHES RUIVO Hermano CAP MAGELLAN	DUPOND Eric - DIV	CHERIFI Hanifa Haut Conseil à l'Intégration
JUIF Daniel - ORPAB	GENESTON Dominique DIJ - Chargé de mission	MELLOULI Akli Chargé de mission Politique de la ville Palaiseau
DE ALMEIDA Anibal CASA MISERICORDIA	GOMES Eric KILIMANDJARO PROJECT	DEMBELE Yéra FAFRAD -Président
DJOURNAL Solange - RIFEN - CA	DEPOILLY Séverine Solidarité Jeunesse	SABARA Omar Mission locale pour l'emploi Marne la Vallée
SAOUDI ADIS, Président Mission locale Marseille	REIX Marie Solidarité Jeunesse	SOREL Ibrahima, Banlieues du Monde
KEHAILI Grégory CERCOOP France Comté	EZEMBE Ferdinand Afrique Conseil	NIANG Souleymane, Banlieues Du Monde
FERRAND Carmelle - ANPE Direction Régionale Île de France	ANANOS Alain Services Ville Argenteuil Directeur Adjoint	BOUBACARI Cissé Banlieues Du Monde
MOULEM Stéphane - COSAME	CHEDDAD Espace Franco-Berbère	EL-HAKKAOUI Président - Fédération AIDE
BARDET Béatrice - CLP	BATTORIO Sabine - ADABIAS	DIAKITE Adama
AZZI Elhadi Fédération des clubs CIGALE	BASSOLE Yasmine - ADABIAS	DIAKITE Mamadou Sidiki <i>Action Solidaire Nord/Sud</i>
MARIE Jacqueline Les Amis du Bénin de Port Boue	BADOLO - ADABIAS	SISSOKO Moussa <i>Mali enjeux</i>
FOPA Robert Intenational Culture Sans Frontière	DUPARC ECTI	TERA Ousmane <i>Bureau Afrique Consultation</i>
FREYSS Jean - MICOMI	DUCHET Marie Ange ARTIS	ASNAOUI Amid <i>Coordination du Collectif des associations du Sud du Maroc</i>
GALAZZO Rolande Union des Familles Laïques	HUGHETTE Bruno - ARTIS	
MBONG Emmanuel, <i>PROMEVI</i>		
HASSNAOUI Hamid CAD SOUSSE-Coordonateur général		
DRUONG Louis Agir et Vivre - Chargé de communication		